

La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation

Archives Vivantes

CHE-110.099.420

www.archives-vivantes.ch

N° 25 - Printemps 2018

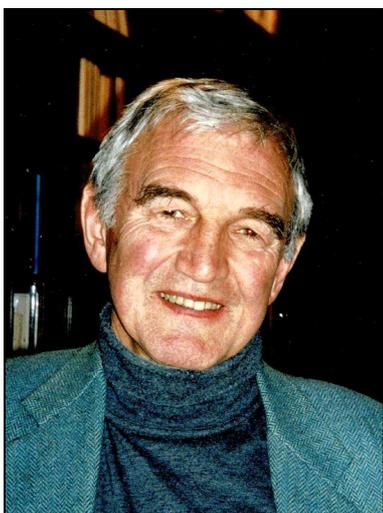
N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 5.–

Edito

Lors de son Assemblée générale du 21 mars dernier, le Comité de l'Association des Amis de la Fondation Archives vivantes a été réélu dans son ensemble, à l'exception de son président Olivier Lador, démissionnaire depuis deux ans déjà. Président fondateur des Amis depuis 2007, archiviste et membre de la rédaction de "La Pomme" dès le premier numéro, Olivier a largement dépassé la durée qu'il s'était fixé pour ce triple mandat. Nous pourrions néanmoins encore compter sur lui comme chroniqueur occasionnel, ses articles ayant toujours suscité un grand intérêt. Afin de lui témoigner sa reconnaissance, l'Assemblée l'a élevé au titre de Président d'Honneur. Les lauriers traditionnels ont été toutefois remplacés par une herbe plus représentative de nos montagnes. Nous réitérons ici nos remerciements pour sa contribution importante au développement de notre Fondation.

Pour lui succéder, le Comité a approché un jeune homme originaire de La Côte-aux-Fées dont la profession est en rapport plus ou moins direct avec les buts de notre Fondation. Il s'agit de Thibaut Grandjean, petit-fils de Marc-Antoine Grandjean, 1933-1992, instituteur (voir La Pomme n°17 de Noël 2016), responsable de la logistique de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel (BPUN). Nous lui souhaitons plein succès dans sa mission consistant à donner un second souffle à notre Association maintenant qu'elle a atteint son rythme de croisière. Rappelons que l'Association est le moteur de la Fondation et qu'il faut sans cesse trouver de nouvelles idées pour lui permettre de poursuivre le but qu'elle s'est fixé soit d'alimenter et de maintenir la mémoire des familles suisses.

Thibaut Grandjean a été élu par acclamations lors de l'Assemblée générale du 21 mars. Il se met immédiatement à la tâche.



Olivier Lador, Président d'Honneur



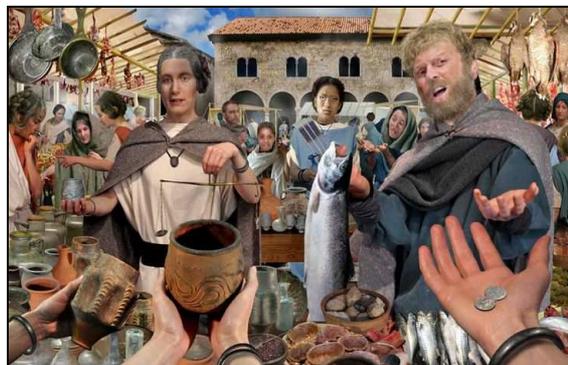
Thibaut Grandjean, nouveau président

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie vers l'an 180 de l'ère chrétienne

La route que nous avons parcourue jusqu'à Lousonna est large d'environ 18 à 20 pieds. A un pied de profondeur, elle repose sur divers lits de pierres plates et dures. Viennent ensuite plusieurs couches de pierres rondes, de briques et de cailloux, dont les intervalles sont garnis de pierrailles cimentées par un mortier blanchâtre et revêtus d'une terre très compacte, impénétrable à l'eau. Les parties latérales du chemin offrent à son écoulement une pente insensible jusqu'aux fossés destinés à la recevoir. Aucun arbre, ni de droite ni de gauche, n'empêche l'action du soleil ou de l'air. Des pierres distribuées de distance en distance, invitent le passant à se reposer, ou l'aident à monter à cheval. D'autres pierres, placées de mille en mille, partent d'Aventicum comme de leur centre, et, en se répandant sur les principales routes, indiquent les distances au voyageur.



Route romaine



Ambiance de marché romain

Il y a 8 jours que j'habite Lousonna et je me promène chaque jour dans ses délicieux environs. Le marché de cette ville est assez animé. Les habitants de la campagne y apportent en foule des lins, du blé, des fruits et du fromage. On y trouve en grande quantité des cailles et des bécasses, des grives vivement recherchées, des lièvres et des poissons. De nombreux légumes offrent à l'œil, comme dans un jardin, le concombre, le poireau, l'ail, le persil, etc.

Rome a introduit dans le commerce de l'Helvétie ses mesures, ses poids et ses monnaies. A peu de distance du marché des grains, on mesurait au peuple du vin et de la bière, et on se servait à cet usage d'amphores, de congés, d'hémines et de cyathes. Toutes ces mesures étaient combinées sur le principe des pesanteurs, et j'entendis plusieurs personnes dire : vendez-moi six livres de vin, au lieu de dire mesurez-moi une congé. La livre avait 12 onces, l'once 24 scrupules et le scrupule 6 siliques.



Lousonna vers 250 après JC (Musée romain de Vidy)

Les monnaies les plus répandues étaient le denier, le quinaire (demi denier), le sesterce (quart de denier); enfin la dixième partie du denier, soit l'as, monnaie de cuivre du poids d'environ 1/2 once.

Lousonna contient une foule de citoyens aisés qui passent à la campagne la plus grande partie de la belle saison. Il est d'un mauvais ton de s'enfermer dans les cités au moment où la nature déploie ses richesses. On y revient pour les jours de fêtes seulement.

On monte fréquemment à cheval ; cet exercice dispose à la gaîté. D'autres jouent à la paume et y consacrent ordinairement une heure après leur dîner. La chasse remplit souvent les loisirs de la journée; elle est permise à tous les citoyens.

On dresse les chiens avec le plus grand soin. Cependant la police a ordonné contre eux diverses précautions. Quand le propriétaire sort avec eux, il est obligé de les tenir à l'attache ; s'il les anime, il est responsable des suites de son étourderie. S'il les place à l'entrée de sa maison, il doit en prévenir le public par cette inscription au-dessus de leur niche : CAVE CANEM (faites attention au chien).



Les temples, la plupart de forme octogonale sont ouverts dès le grand matin et le peuple s'y succède à chaque heure. Tout ici est silence et recueillement. On approche des autels le visage voilé. Ce serait un affreux sacrilège d'y tousser, d'y cracher ou de s'essuyer le front.

Le prêtre debout, la tête vers l'orient, récite les prières. Les assistants se tiennent la main sur la bouche en signe de respect. Ensuite ils s'avancent, embrassent les genoux de leurs dieux, forment un cercle autour de leurs statues, les implorent en les appelant par leurs

noms et viennent ainsi les associer chaque matin aux projets de la journée.

Les maisons des hommes riches montrent tout le faste romain. Celles du peuple sont ordinairement de forme ronde, construites en bois et couvertes de chaume, toutes isolées les unes des autres et séparées par des prairies et des jardins. Les maisons de campagne n'ont qu'un étage d'où s'élance ordinairement une tour immense, au haut de laquelle on place la salle à manger.



Domus à l'emplacement de l'actuel Musée romain
(aquarelle de Bernard Reymond)

On se nourrit communément de bœuf, de porc, de lait, de miel et de fromage. Le poisson est extrêmement abondant; on le mange sans beurre, avec du vinaigre, du cumin et du sel. Le peuple, privé des jouissances que l'opulence accapare, s'en dédommage dans les bains publics et dans les thermopoles. Ce sont de petits cabarets multipliés à l'infini dans les environs des cités, où l'on trouve chaque soir de la bière et des œufs. On y danse fréquemment.

Les baladins s'y transportent pour amuser le peuple. Tout y est animé depuis la dixième heure (4 h. du soir). L'on y passe souvent des nuits à se gorger de bière et de vin. Je n'ai pas généralement aperçu que la sobriété fut au nombre des vertus de ce peuple.

Quelques habitants ont conservé les cheveux courts, la barbe ou du moins la moustache longue, la tunique sans plis, les manches courtes et tout l'ancien costume des Gaulois. D'autres portent une robe appelée Caracale, ouverte, et qui, sans être traînante; descend jusqu'aux talons.

Les gens instruits, les tribunaux, la religion parlent un latin pur ; on l'enseigne dans les écoles et il est consacré dans les actes publics. Quelques personnes ont retenu le celte, langue que leurs pères et leurs druides ont parlé. Mais en général le langage du peuple, n'est ni latin ni celte, c'est un mélange incorrect de leurs dérivations, un jargon burlesque et inintel-

ligible pour moi, mais qui me semble préparer une nouvelle langue.

A. Miéville (1806), dans *"Le Conteur vaudois"*
Journal de la Suisse romande
(X^e année, n°22, samedi 1^{er} juin 1872)

Suite : **Aventicum**, dans le prochain numéro (26)

Diplôme d'Honneur

délivré à Monsieur Olivier Lador



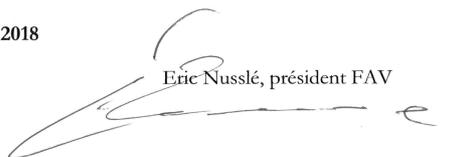
Président fondateur de l'Association des Amis de la Fondation Archives Vivantes (FAV) en 2007, archiviste et correspondant de "La Pomme", bulletin d'information de la Fondation (FAV)

La Côte-aux-Fées, le 21 mars 2018

Thibaut Grandjean, président AFAV



Eric Nusslé, président FAV



Fondation Archives Vivantes – la mémoire des familles suisses

Olivier Lador, compagnon de la première heure de notre Fondation, a été honoré lors de l'Assemblée générale de l'Association des Amis de la Fondation Archives Vivantes. Le diplôme symbolique ci-dessus est désormais accroché dans nos locaux à côté de celui, plus modeste, de membre d'honneur de la Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande attribué récemment au président de la Fondation qui a cessé son activité professionnelle et fermé son cabinet de recherches.

Ces distinctions viennent s'ajouter aux nombreuses publications de nos membres qui garnissent les rayons de notre bibliothèque. Nos Archives sont ainsi bien vivantes et notre Fondation, bien qu'à l'étroit dans ses locaux, fonctionne à plein régime. Rappelons que nous sommes toujours à la recherche d'archivistes bénévoles pour un matin par semaine.

Le travail ne nécessite aucune aptitude ou formation particulière, celle-ci étant donnée sur place. Il s'agit simplement de manifester un certain intérêt pour l'histoire locale et d'être à la fois rigoureux et méticuleux. Qu'on se le dise !



Locaux de la Fondation Archives Vivantes
au centre du village de La Côte-aux-Fées

Courriel des lecteurs

Je ne sais comment te remercier pour la flatteuse présentation de mon bouquin, c'est juste magnifique.

Raymond G., généalogiste familial

Merci beaucoup, je l'ai mise sur ma liseuse !

Marie S. 14 ans

Je ne partage pas ton opinion sur l'origine cathare des Montandon, sans doute avatar de l'origine huguenote de TOUTES les familles neuchâteloises. A noter que les noms de famille apparaissent chez nous au XIV^e siècle, alors que l'aventure cathare se déroule 100 ou 150 ans auparavant.

Gemain H., historien médiéviste

Super intéressante cette 24^e Pomme ! À propos, sais-tu qu'ici, au Québec, les hommes « chantent la pomme » ? Un chanteur de pomme, c'est un flatteur-né, un homme qui ne peut s'empêcher de faire aux femmes, qu'elles soient jeunes ou âgées, belles ou laides, et même à des inconnues, des compliments des fois un peu coquins mais non déplacés. Rien à voir avec le harcèlement dont on parle tant depuis quelques mois... Et en tant que femmes, généralement, on ne trouve pas cela trop déplaisant... pourvu qu'il sache s'arrêter !

Jacqueline M., Montréal

Enfin, Max Leuba nous a signalé de vive voix que tous les tableaux des précédentes éditions ne représentaient pas uniquement des maisons sises "Derrière-le-Crêt", mais aussi à "Saint-Olivier", le hameau voisin. Les connaisseurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes...

Nouvelles acquisitions

De nombreux documents nous sont parvenus en ce début d'année. Cela va d'ouvrages de bibliothèque consacrés à l'histoire de notre région à la revue "L'Hôta", organe de l'Association de sauvetage du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ), rédigé par un collectif d'auteurs à chaque fois différent, en passant par des procès-verbaux de sociétés et des armoiries familiales.

A ce sujet, nous avons reçu un courrier de M. Edouard Lauraux, ancien peintre héraldiste qui fêtera ses 90 ans en mai prochain (*voir nos*

11 et 24 de "La Pomme"), M. Lauraux souhaitait nous remettre encore un coffret contenant environ 650 fiches héraldiques manquant au fonds créé à la FAV en 2015.

Nous nous sommes rendus à Vallorbe où nous avons fait la connaissance d'un artiste très attachant qui a pratiqué la peinture héraldique pendant trois quarts de siècle et qui n'a toujours pas lâché ses pinceaux !

Tourneur-céramiste, policier municipal, représentant en luminaires, il ouvrira son atelier de céramique d'art parallèlement à son activité de peintre héraldiste. Il mena cette double activité à titre professionnel pendant plus de 20 ans, soit de 1982 à 2004.



M. Edouard Lauraux, peintre héraldiste émérite

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante épouse infirmière, une longue et prolifique retraite et le remercions vivement de nous faire bénéficier de son fichier héraldique qui comporte des milliers d'armoiries familiales et contribue ainsi à notre mission de sauvegarder la mémoire des familles suisses.

Le fichier est immédiatement consultable à la Fondation.

Rédaction : Eric Nusslé
Corrections : Marinette Nusslé, Thibaut
Grandjean & Sylvain Gailloud
Impression : Neoprint SA, Morges

Projets de sorties pour l'année en cours

Chaque année votre Comité se met en quête de buts de sorties, tant culturelles que récréatives, afin de resserrer les liens entre ses membres. Pour l'année en cours, chacun des présidents, l'ancien et le nouveau, vous a concocté un projet aussi intéressant l'un que l'autre. Vous recevrez prochainement un "doodle" par courriel. Sachez déjà que la première vous est proposée pour le mois de juin et la seconde pour septembre ou octobre.

1. Musée des Maisons comtoises de Nancray

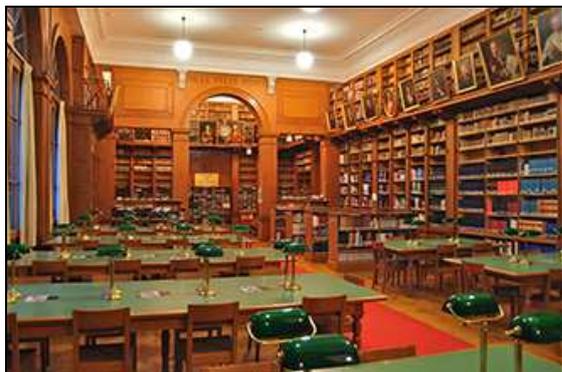
Le musée de plein air des Maisons comtoises est né de la volonté d'un Comtois passionné : l'abbé Jean Garneret (1907-2002), dans le but de "conserver un modèle de vie en voie de disparition".



Maison comtoise à Nancray

2. Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN)

La Bibliothèque de Neuchâtel a été fondée en 1788. Ses premiers locaux se situent dans la "Maison du Trésor". En 1795, les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau sont légués à la Bibliothèque. Elle devient ainsi un centre d'étude de portée internationale. En 1838, la Bibliothèque s'installe dans le Collège latin, son emplacement actuel. Elle devient publique et universitaire en 1909 lors de la mutation de l'Académie de Neuchâtel en Université.



Salle de lecture de la BPUN

Journée portes ouvertes

Il n'est pas certain que le traditionnel vide greniers de La Côte-aux-Fées ait lieu cette année, le Comité actuel étant démissionnaire après 12 ans. Faute de relève, la manifestation serait abandonnée. Quoi qu'il advienne, l'AG du 21 mars de l'AFAV a proposé de maintenir la journée portes ouvertes et même d'organiser un atelier de généalogie pour l'occasion. Programme complet dans le prochain n° de "La Pomme".

Nouvelles du MAS

Le Musée des Arts et Sciences de Sainte-Croix nous annonce deux prochaines expositions :

1. **150 ans de la Société de Gym de La Sagne** (en mai) ;
2. **Les Deriaz : 6 générations de photographes** (en octobre).

Cette seconde exposition réunira les meilleures prises de vues de la famille Deriaz, aujourd'hui dans sa sixième génération. Elle retrace l'histoire de la photographie depuis son invention. La famille Deriaz, bien que ses membres aient voyagé dans le monde entier, a toujours habité Baulmes, petit village du Nord Vaudois, au pied du Jura suisse. Les domaines les plus divers de la photographie, du panorama au portrait, du reportage au regard sur les fêtes champêtres, jusqu'à la photographie expérimentale ont été appliqués et maîtrisés par les photographes de la famille Deriaz, puis édités dès lors sous la forme de cartes postales, affiches illustrées, dépliants, cartes de vœux, produits de papeterie ainsi que des couvertures de livres.

La Fondation Deriaz, à Baulmes en Suisse, a pour but la préservation, la mise en valeur et le développement du patrimoine photographique constitué depuis plus d'un siècle et demi par la famille Deriaz ainsi que de toute collection acquise ou confiée à la Fondation.

Les photographes de cinq générations de la famille Deriaz ont élaboré au fil du temps une œuvre unique en son genre par sa continuité. En effet, la "dynastie" des photographes Deriaz, qui remonte à 1860 environ, n'a probablement pas d'équivalent sur la planète. Au travers des œuvres d'une seule famille, on retrouve tous les aspects de l'art photographique, tant par les techniques que par les genres traités par chacun de ses membres.

(Com).